

COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION

PEDT- 23 février 2016

Participants	
Pascal BRUNEAU, adjoint à la vie scolaire et à l'enfance jeunesse éducation (EJE) Cécile GOURDIN, élue à l'EJE Guylaine HALLET, coordinatrice du service EJE Brieg VION, responsable enfance Valérie Coupry, directrice de l'école Jules Verne Médéric Briand, directeur de l'école Saint-Joseph	Ingrid Bouteiller, enseignante école Jules Verne Patrice Hamelin, enseignant école Jules Verne Mme Pitard, représentante APEL Saint-Joseph Séverine Roussel, association Mauves en Noir Louise Dejour, association Mauves en Noir
Rédactrice	Guylaine Hallet

Ordre du jour

Poursuite du travail autour du thème :

- Comment respecter au mieux le rythme de l'enfant, du jeune, dans sa globalité ?

Comment respecter au mieux le rythme de l'enfant, du jeune, dans sa globalité ?

La dernière proposition du groupe de travail n'était pas réalisable car le fait de finir les cours du matin à 12h15 décalait trop les heures de passage à la restauration scolaire et le deuxième groupe n'avait plus le temps nécessaire pour manger dans de bonnes conditions. De plus, après réflexion, il semblait plus intéressant de lisser les horaires à l'identique sur toute la semaine.

Guylaine HALLET, avec madame CHEVALLEREAU, a aussi vérifié s'il était possible de modifier les horaires de passage des cars et cela ne l'est pas.

La collectivité fait donc les propositions suivantes, en tenant compte des bilans réalisés lors des réunions précédentes :

- Supprimer les TAP du mardi.
- Prise en charge des enfants qui prennent le car de 16h15 à 16h45.
- Réduire la pause méridienne d'1/4 h, toujours avec la mise en place d'animations (TAP).
- Passage à la facturation au quart d'heure (et non plus à la demi heure) pour l'accueil périscolaire, payant à partir de 16h15 et toujours jusqu'à 18h45, avec le goûter fourni par la collectivité.

Proposition d'horaires pour les deux écoles (les nouveautés apparaissent en rouge) :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
APS DU MATIN			7h30-9h00		
ECOLE MATIN			9h00-12h		
PAUSE MERIDIENNE		12h00- 14h00	APS 12h-12h30		12h00- 14h00
ECOLE APRES-MIDI		14h-16h15	ALSH 12h-18h30		14h-16h15
CARS		16h45	12h		16h45
APS DU SOIR		16h15-18h45			16h15-18h45

Une réflexion a été menée autour du questionnaire, notamment sur les arguments à apporter aux familles pour qu'elles comprennent clairement le positionnement du groupe de travail sur la proposition des changements d'horaires. Voici le texte proposé :

« Une réflexion collective a été portée afin d'améliorer le rythme global de la journée de l'enfant. Les axes d'évolution seraient les suivants :

- **Lisser les journées** sur la semaine en enlevant le TAP du mardi soir permettrait aux enfants de renforcer leurs repères et d'avoir une cohérence sur l'ensemble de la semaine.
- **Réduire le temps de pause méridienne et le temps de classe de l'après-midi** serait plus propice aux apprentissages de ce moment de la journée.
- **Finir plus tôt l'école** permettrait aux enfants de rentrer plus tôt chez eux et/ou profiter d'activités extra scolaires.
- **Harmoniser les horaires** avec les communes environnantes.

Tout cela a conduit le groupe à proposer des changements d'horaires pour le bien être des enfants et un meilleur respect du rythme d'apprentissage. »

Une réunion est rajoutée le 8 mars, afin de valider le questionnaire qui sera envoyé ensuite rapidement aux familles. Guylaine HALLET va retravailler de son côté le questionnaire avec les élus pour faire une nouvelle proposition à cette même date.

Prochaines réunions : 8 mars, 22 mars et 10 mai.